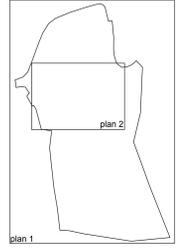
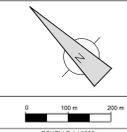


commune de  
**PORTETS**  
**Plan Local d'Urbanisme**  
**ZONAGE**

**PLAN 1**  
échelle : 1 / 5 000



Plan Local d'Urbanisme prescrit par délibération du Conseil Municipal du 13 / 11 / 2001  
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du 05 / 06 / 2008  
Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme



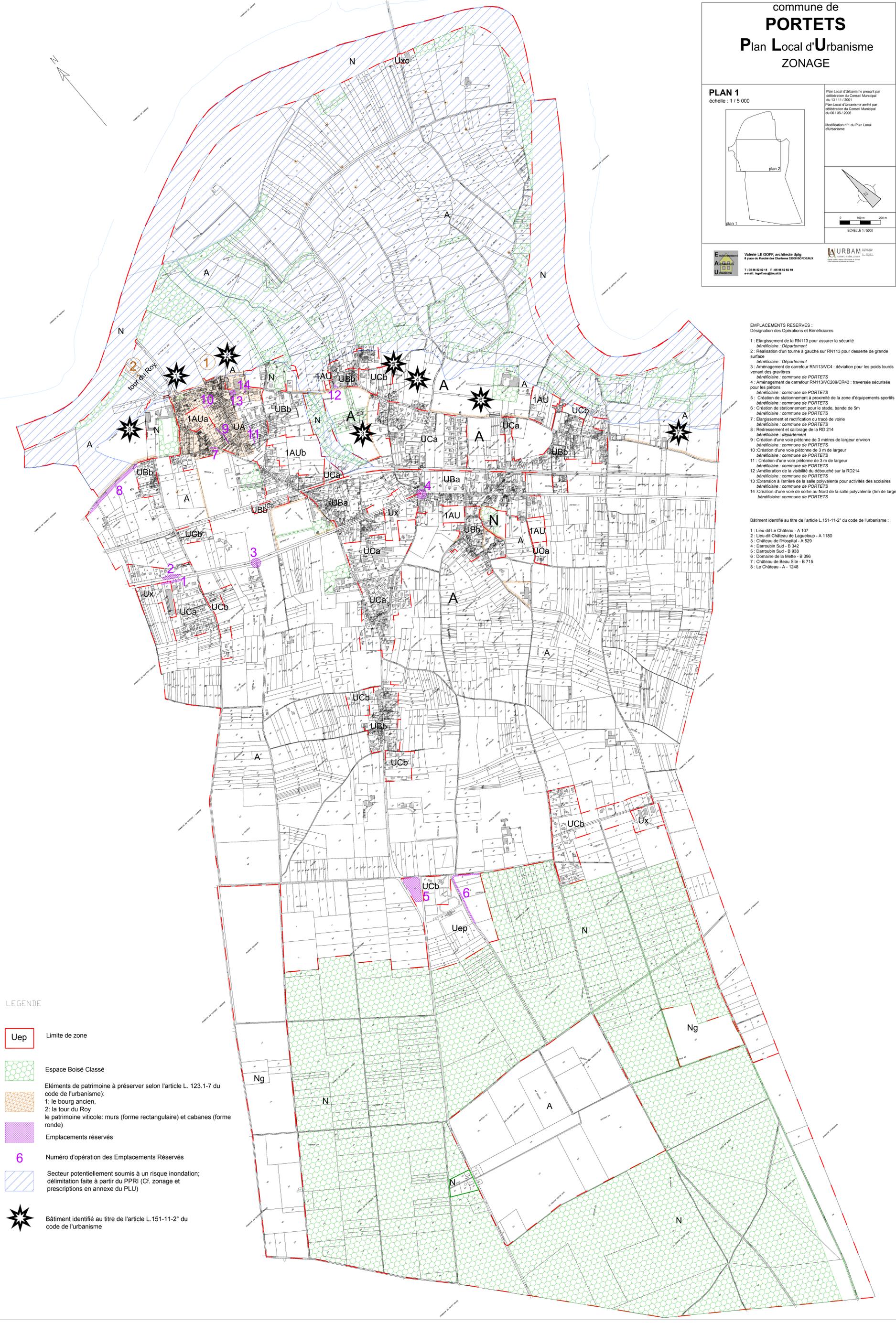
**E**space  
**A**rchitecte  
**U**rbain

Valérie LE GOFF, architecte dplg  
# place du Rocher des Châteaux 33002 BORDEAUX  
T : 05 56 82 82 18 F : 05 56 82 82 19  
www.valerielegoff.com

**URBAM**  
URBANISME  
RUE DE LA LIBERTÉ 33000 BORDEAUX  
T : 05 56 82 82 18 F : 05 56 82 82 19  
www.urbanisme.com

- EMPLACEMENTS RESERVES :**  
Désignation des Opérations et Bénéficiaires
- 1: Elargissement de la RN113 pour assurer la sécurité  
bénéficiaire : Département
  - 2: Réalisation d'un tourne à gauche sur RN113 pour desserte de grande surface  
bénéficiaire : Département
  - 3: Aménagement de carrefour RN113/VC4 : déviation pour les poids lourds venant des gravières  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 4: Aménagement de carrefour RN113/VC209/CR43 : traversée sécurisée pour les piétons  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 5: Création de stationnement à proximité de la zone d'équipements sportifs  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 6: Création de stationnement pour le stade, bande de 5m  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 7: Elargissement et rectification du tracé de voirie  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 8: Redressement et calibrage de la RD 214  
bénéficiaire : département
  - 9: Création d'une voie piétonne de 3 mètres de largeur environ  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 10: Création d'une voie piétonne de 3 m de largeur  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 11: Création d'une voie piétonne de 3 m de largeur  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 12: Amélioration de la visibilité du débouché sur la RD214  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 13: Extension à l'arrière de la salle polyvalente pour activités des scolaires  
bénéficiaire : commune de PORTETS
  - 14: Création d'une voie de sortie au Nord de la salle polyvalente (5m de large)  
bénéficiaire : commune de PORTETS

- Bâtiment identifié au titre de l'article L.151-11-2° du code de l'urbanisme :
- 1: Lieu-dit Le Château - A 107
  - 2: Lieu-dit Château de Lagueloup - A 1180
  - 3: Château de l'Hospital - A 529
  - 4: Darrouin Sud - B 342
  - 5: Darrouin Sud - B 938
  - 6: Domaine de la Mette - B 306
  - 7: Château de Beau Site - B 715
  - 8: Le Château - A - 1248



- LEGENDE**
- Uep** Limite de zone
  - Espace Boisé Classé
  - Eléments de patrimoine à préserver selon l'article L. 123.1-7 du code de l'urbanisme):  
1: le bourg ancien,  
2: la tour du Roy  
le patrimoine viticole: murs (forme rectangulaire) et cabanes (forme ronde)
  - Emplacements réservés
  - 6** Numéro d'opération des Emplacements Réservés
  - Secteur potentiellement soumis à un risque inondation; délimitation faite à partir du PPRI (Cf. zonage et prescriptions en annexe du PLU)
  - Bâtiment identifié au titre de l'article L. 151-11-2° du code de l'urbanisme